

de François Guillaume, notaire royal à Duault, prennent tous les papiers et y mettent le feu », en disant qu'ils avaient été chargés par les habitants de Landugen de détruire les dits papiers « parce que pour la plupart ils concernaient les intérêts du recteur du Duault » (4).

Par ce qui précède, on peut croire que le recteur de Duault n'était point aimé de ses paroissiens.

Daniel BERNARD.

LE VÉRITABLE NOM DE JEANNE " JUGAN "

FONDADRICE DES PETITES SŒURS DES PAUVRES

Dans sa *Vie de la fondatrice des Petites sœurs des pauvres* Mgr Francis Trochu nous parle de « Joseph Jugan », son père, de « Marie Jugan, sa mère, de « Louis-Julien Jugan », son frère, et nous dit que « tous les Jugan de père en fils » rêvaient de naviguer sur l'océan. Qu'il me permette ici de lui poser une question : pourquoi emploie-t-il le nom de *Jugan* pour désigner des personnes qui ne l'ont jamais porté ?

Les historiens qui nous instruiront des ancêtres du général Leclerc remplaceront-ils leur nom de Hauteclouque par celui de Leclerc ? Et tous les Viaud qui ont précédé Pierre Loti seront-ils appelés Loti ?

Si Leclerc et Loti ont choisi leurs pseudonymes, il est probable que Jeanne « Jugan » n'a fait que subir le sien. Ce nom de « Jugan » était connu à Saint-Servan. Le peuple a transformé un patronyme qu'il ignorait en un autre qui lui était familier. Ce fait est courant. C'est ainsi qu'une Léonaise parlait à Anatole Le Braz de la voyante de Lourdes en l'appelant Bernadette « Soubigou ».

A Cancale, il n'a jamais été question que de « Joucan ».

En 1747, Malo *Jouquan*, originaire de Miniac-Morvan, y épousa Thomasse Renault. Je suppose que Julien « *Joucan* », époux de Jeanne Renault, était son frère ; et je pense

(4) Jean LEMOINE, *La révolte dite du papier timbré ou des Bonnets rouges en Bretagne en 1675*. Paris, Rennes, 1898, pp. 57 et 310.

que c'est à Miniac qu'on trouverait l'origine de la famille. Quoi qu'il en soit, le grand-père de Jeanne, Julien « *Joucan* », veuf de Jeanne Renaut, épousa à Cancale, en novembre 1752, Jeanne Geffroy, fille de Jean Geffroy et de Guillemette Baslé. De leur union naquirent Marguerite-Julienne (6 août 1752, reconnue par Julien au moment de son mariage, morte le 4 mai 1812, sous le nom de M.-J. *Jouquan*); Jean-Guillaume *Joucan* (2 janvier 1754), Jean-Malo *Joucan* (27 mars 1755, filleul de Julien *Joucan*, son frère de père), Joseph qui suivra, Jeanne-Rosalie *Jouquan* (13 juin 1762, filleule de Jeanne Gauvain de la Ville-Eon, morte de 4 février 1836).

Joseph *Joucan*, le père de Jeanne, naquit le 26 mars 1757. Il eut pour marraine Julienne *Joucan*, sa sœur. Il épousa, le 29 avril 1788, Marie-Magdeleine Horest, fille de Julien Horest et de Marie Roullin, en présence de Julienne *Joucan*. De leur mariage sont nés : Joseph-Marie *Joucquan* (21 mars 1784), Marie-Joseph *Joucan* (11 août 1785, filleule de Jeanne *Joucan*, sa tante, mariée à Guillaume Portier, le 8 avril 1816, morte le 14 mai 1837), Joseph-Louis *Joucan* (27 novembre 1788), Louis-Julien *Joucan*, qui suivra, Jeanne *Joucan*, sœur Marie de la Croix (25 octobre 1792, morte à Saint-Pern, le 29 août 1879, sous le nom de Jeanne *Jugan*), Thérèse-Charlotte *Joucan* (24 Germinal an II, mariée à Joseph Emery, le 16 juin 1817).

Louis-Julien *Joucan*, frère de Jeanne, naquit le 5 décembre 1790 et fut baptisé en présence de Jeanne *Joucan*, sa tante ; il épousa, le 22 janvier 1823, Jeanne-Marie-Françoise Blanchard, dont il eut Marie-Josèphe *Joucan* (24 novembre 1823), et Thérèse-Jeanne *Joucan* (1^{er} juin 1831), remarié le 31 mai 1864, à Jeanne-Gillette Pacarin, il mourut le 14 septembre 1878, sans avoir jamais remplacé le nom de ses pères par celui qu'on avait attribué à sa sœur.

En ce qui concerne le nom de sa mère, Marie-Magdeleine Horest, on le trouve écrit « Horest », « Hores », « Horée » avant la Révolution, « Horel », depuis la Révolution. Si l'orthographe varie, la prononciation reste la même, car l'« l » final ne se prononce pas dans le parler cancalais.

En août 1790, Pierre-Jean Jugon, de Hédé, avait épousé à Cancale Jeanne Martel ; il en eut une fille, Jeanne-Marie-

Perrine, née le 21 avril 1792. Cette Jeanne Jugon était donc du même âge exactement que Jeanne Joucan ; et peut-être une confusion a-t-elle pu s'établir dans l'esprit de Canalais établis à Saint-Servan, et qui se seraient chargés, en 1842, de fournir les renseignements, lors du rapport à l'Académie française, pour l'attribution du prix Montyon. Mais je crois plutôt que l'erreur vient des Servannais.

H.-F. BUFFET.

COMPTÉ RENDU BIBLIOGRAPHIQUE

R.-P. GIOT. — *Armoricains et Bretons. Etude anthropologique*. Rennes, 1951, in-8° de 158 pages (Travaux de l'Institut d'anthropologie générale de la Faculté des Sciences de Rennes). Prix : 700 francs.

L'anthropologie est pour l'exploration du passé humain une science auxiliaire qui, si difficiles qu'en soient les démarches et si conjecturales les conclusions provisoires, mérite de retenir l'attention des historiens. Elle le mérite au plus haut point quand elle est pratiquée par des chercheurs aussi informés et perspicaces que M. P.-R. Giot.

Broca, ses disciples et ses émules, avaient déjà travaillé avec application dans le domaine de l'anthropologie de la Bretagne. Les résultats de leurs travaux ne sont nullement périmés ; mais, les prenant comme point de départ, et après y avoir ajouté un contingent imposant de nouveaux faits, M. Giot a jugé avec raison qu'un essai de synthèse ne serait pas superflu. D'ailleurs cet anthropologiste qui pratique assidûment la préhistoire ne néglige pas les données des disciplines qui sont en rapport avec la sienne. Par là son livre intéressera tout un vaste public, curieux des lointains de l'histoire bretonne. Comme il n'a pas cru indispensable de se draper dans les voiles opaques d'une terminologie esotérique, les lecteurs non initiés, pour peu qu'ils soient attentifs, le suivront presque partout avec profit et sans trop d'embarras.

L'étude ostéologique qui forme la première partie de son livre le conduit à tenter non sans prudence une déter-